



## COMPTE RENDU DU DEBAT PUBLIC SUR LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ENERGIE

27 AVRIL

STRASBOURG

ENA

CO-ORGANISE PAR SYLVAIN WASERMAN, DEPUTE DE LA 2EME CIRCONSCRIPTION DU BAS-RHIN

### 1/ Présentation de l'initiative

**Organisateur(s) :** Sylvain WASERMAN, député de la 2<sup>ème</sup> circonscription du BAS-RHIN

**Intitulé de l'évènement :** Débat public programmation pluriannuelle de l'énergie

**Date et Lieu :** 27 avril – ENA - Strasbourg

**Forme de l'initiative :** 3 tables rondes avec échanges avec le public.

- **Table ronde n° 1 :** Quelle gouvernance pour la transition énergétique ?
- **Table ronde n°2 :** Quelle trajectoire pour les ENR ? Quelle acceptabilité sociale ? Quel modèle pour une gouvernance citoyenne ?
- **Table ronde n° 3 :** Comment la PPE doit-elle fixer des caps sur la réduction de la consommation énergétique et la diminution de la précarité énergétique ?

### 2/ Déroulement

Intervenants table ronde n°1 :

O. Bitz (Président de Réseau Gaz naturel Strasbourg)

P. François (Directeur Grand Est de la Caisse des Dépôts et consignations)

A. Schwartz (Président de France Nature Environnement Grand Est)

E. Rivière (Vice-Président du Conseil de Développement de Strasbourg Eurométropole)

Intervenants table ronde n°2 :

A. Jund (Vice-Président de l'Eurométropole de Strasbourg)

Christophe Reif (directeur régional adjoint de l'Ademe)

M. Kugler (Directeur général d'Electricité de Strasbourg)

Toutes les informations sur [ppe.debatpublic.fr](http://ppe.debatpublic.fr)

### Intervenants table ronde n°3 :

E. Fullenwarth (Directeur général de la SERS)  
R. Haeffner (Confédération nationale du logement)  
G. Lara (directeur d'Alsace Alter Energies)  
P. Depyl (Président de FACE Alsace)  
L. Kohler (Directeur de Habitat de l'Ill)

### **Le débat a réuni 92 participants**

**7 élus étaient présents** : 1 député (S. Waserman) ; 3 adjoints au Maire de Strasbourg (O. Bitz, C. Kohler, A. Jund), le maire de la commune de la Wantzenau (P. Depyl), un conseiller municipal de Strasbourg (T. Rémond) et une vice-présidente de la Région Grand Est (C. Willer).

**Des associations, des organismes divers et des citoyens** : l'Union des sourds et malentendants ; Alter Alsace Energie ; France nature environnement ; FACE ; Intercultur'art ; Association les amis du Bâte ; Jeune chambre économique ; AIMDA ; Pôle d'innovations écologiques ; LOKAROMA ; CLCV ; Le labo des partenariats ; la Confédération nationale du logement ; aacchoisir3c ; Easy live ; ASDI ; AREM ; Conseil de développement de Strasbourg Eurométropole : Conseil de quartier ; les Jeunes européens ; Pôle d'innovations écologiques ; Labo des partenariats ; Start'up de territoires ; SPEGGN.

**Des bailleurs sociaux et des entreprises** : Habitat de l'Ill ; Auchan ; RGDS ; Groupe Electricité de Strasbourg ; la SERS ; Sens et Gestion ; C&S conseils ; GRT GAZ ENGIE ; EDF ; CFE Energies ; AIR&D ; SARL RMS ;

**Des Administrations** : Ville et Eurométropole de Strasbourg ; Région grand Est ; ADEME ; Caisse des Dépôts et Consignations ; Assemblée nationale ;

La réunion s'est tenue dans un amphithéâtre avec traduction en direct en langue des signes.

Une dizaine de participants se sont exprimés.

Des messages de remerciements sont parvenus à Sylvain Waserman.

### **3/ Contenu des échanges**

**5 accélérateurs de la transition énergétique inhérents au modèle territorial ont été mis en exergue.**

**Le premier accélérateur** consiste à optimiser la réussite des projets de production d'énergie renouvelables qui nécessitent une maîtrise précise du territoire, de ses acteurs et potentialités. Cela passe par un inventaire des ressources locales mobilisables, l'identification des acteurs clés pour les mobiliser et un travail sur l'acceptabilité sociale rendue possible par l'implication des élus et des acteurs locaux de l'énergie.

**Le 2nd accélérateur** consiste à focaliser des investissements significatifs et continus à l'échelle du territoire, en constituant des effets de levier

Pour une collectivité, être au capital d'un acteur local d'énergie donne un modèle économique qui se projette sur une échelle du temps longue et qui permet donc d'investir dans des projets structurants avec le soutien d'actionnaires dont les objectifs ne sont pas dictés en priorité par l'exigence d'une rentabilité élevée à court terme des capitaux investis

**Le 3ème accélérateur** consiste pour une collectivité à co-construire une politique intégrée de transition énergétique à l'échelle du territoire. Il existe 4 niveaux d'implication des collectivités locales

qui induisent chacune une relation différente à un acteur local de l'énergie ; la collectivité pouvant être tour à tour ou spectatrice, prescriptive, organisatrice de la transition énergétique voire même dans une démarche ultime dans une démarche de Co-construction entre l'acteur public pilote en matière de transition énergétique et l'ensemble des parties prenantes du territoire.

**Le 4ème accélérateur** consiste à développer l'innovation territoriale pour favoriser une transition énergétique plus proche du terrain. Cette innovation territorialisée prend 3 formes principales, une innovation synergique liée à la diversification, une innovation projet liée à l'adaptabilité forte aux enjeux locaux et une innovation sociétale ancrée dans le territoire.

- L'innovation synergique naît de la coexistence de différentes activités au sein d'une même entreprise locale et des passerelles qui se créent entre elles
- L'innovation par projet : s'illustre par la capacité des acteurs locaux de l'énergie à nouer de nouvelles alliances dans une approche tactique pour remporter une affaire ou de façon structurelle pour bâtir de nouveaux projets (ex : partenariat RGDS avec ES pour la conquête du plus grand réseau de chaleurs de la région )
- L'innovation sociétale : les acteurs locaux ont la capacité de diagnostiquer les enjeux sociétaux de la transition énergétique par exemple sur la précarité énergétique ; cela les conduit à imaginer des partenariats avec des associations, (alsace alter énergie, FACE, Unis Cités) Comité de surveillance citoyenne pour l'activité des réseaux de chaleur qui émet annuellement un avis sur la transparence financière de l'entreprise locale

**Le 5ème accélérateur** consiste à jouer un rôle déterminant dans la dynamique de la transition vers la « ville de demain » et l'urbanisme de l'énergie. Les « Smart Cities » de demain rendront possible la convergence des infrastructures de réseaux afin d'économiser l'énergie et d'optimiser les flux et les investissements. Les acteurs locaux de l'énergie sont les plus à même de contribuer au « Big Data de la transition énergétique » de leur territoire. Une interaction des différents réseaux de fluides (électricité, gaz et chaleur) permettra aux villes de maîtriser leurs approvisionnements et leur consommation d'énergie. L'enjeu est de tendre vers des systèmes énergétiques flexibles, pouvant s'adapter aux variations de l'offre et la demande d'énergie.

Les évolutions de technologie introduisent de nouvelles potentialités d'échanges aux points d'interface entre les types de réseaux d'électricité, de gaz et de chaleur (méthanisation, chaud

Par leur connaissance du territoire et des fondamentaux de l'énergie, les acteurs territoriaux de l'énergie peuvent apporter une contribution déterminante à la dimension énergétique de cette transition, notamment sous deux aspects : alimenter un big data de la transition énergétique et favoriser la nécessaire convergence des réseaux et la recherche de leurs optimisations locales.

**Dans le cadre des 3 tables ronde, la question a été posée de la gouvernance nécessaire pour la transition énergétique.** Comment rendre possible les initiatives territoriales et sortir de l'approche centralisée ?

Les intervenants ont mis en avant un modèle local, avec l'exemple de R-GDS, entreprise publique locale, gestionnaire du réseau de gaz sous le modèle d'une SEM dont la ville de Strasbourg est actionnaire majoritaire, et qui oeuvre depuis 180 ans dans le domaine de l'énergie.

La présence d'acteurs locaux de l'énergie ouvre des perspectives nouvelles, concrètes et déterminantes, fondées sur la convergence de stratégies volontaristes des collectivités territoriales et des acteurs locaux de l'énergie. Les administrateurs de ces acteurs locaux étant pour certains des élus, l'entreprise locale devient ainsi l'outil de la collectivité qui permet d'investir par exemple dans les ENR. C'est ce qui a rendu possible des projets comme BIOVALSAN (première unité de biométhanisation issue des boues de la station d'épuration) ou ENERD'2.

Ce modèle local permet par ailleurs aux acteurs locaux de nouer plus facilement des relations autour de projets. Ce modèle local est par ailleurs identifié comme n'ayant pas pour objectif premier la rentabilité, le retour sur investissement, mais celui de faire avancer le territoire dans sa transition, dans des engagements de long terme, loin des questions de concurrence de projets qui guident l'action des grands groupes (pour un acteur local il n'est pas question de s'interroger sur l'opportunité d'investir à Strasbourg plutôt qu'ailleurs par exemple).

Ce modèle local a été présenté comme ne venant pas en substitution mais en complémentarité avec un schéma plus centralisé. La Caisse des Dépôts et Consignations, administrateur de RGDS, a fait part du rôle d'accompagnement des collectivités locales de la CDC, dans la mutation des territoires ; et notamment de la transition énergétique.

L'implication des collectivités territoriales en matière de transition énergétique peut se faire par différents modes de gestion, et notamment au travers des SEM. Dans ce cas, les collectivités confient à ces structures les risques financiers liés à la construction, l'exploitation et la maintenance. d'une infrastructure dont les collectivités, *in fine*, continueront néanmoins d'assurer la maîtrise d'ouvrage.

En région grand est la CDC est actionnaire minoritaire de nombreuses SEM dans le domaine de l'énergie comme réseau GDS, de l'UEM à Metz, de la SEM énergie à Troyes, de la SEM Société champenoise d'Énergie (SCE) à Châlons-en-Champagne.

La CDC est également présente dans les initiatives portées par les collectivités en matière de transition énergétique, tant dans les bâtiments publics, avec la SEM Enerd'2 par exemple, que dans les logements privés, avec le projet Oktave par exemple dans le Grand Est.

Ces sociétés ont pour objet la production d'énergie, le portage de réseaux de chaleur ou l'efficacité énergétique.

Les réseaux de chaleur sont un bon outil d'organisation et d'aménagement de la politique énergétique de la collectivité. La CDC est prête à jouer son rôle d'accompagnateur des projets des collectivités en mobilisant ses capacités d'ingénierie pour la structuration juridique et financière des opérations mais aussi en tant qu'investisseur dans tous les cas la CDC joue pleinement son rôle de tiers de confiance vis-à-vis de la collectivité.

France Nature Environnement, présent à la table ronde, qui fédère 3500 associations, 900 000 citoyens, a mis en avant la nécessité de sensibiliser dès le plus jeune âge aux limites des flux de matière et d'énergie et d'accompagner les métiers. Il est envisageable de pouvoir décentraliser l'emploi, et d'intéresser les citoyens à l'investissement comme cela se fait depuis longtemps en Allemagne, y compris sur des installations innovantes (telles des centrales collectives photovoltaïques).

Le Conseil de développement de l'Eurométropole de Strasbourg, (110 citoyens) qui porte la voix citoyenne, a rendu un rapport en 2016 après un an de réflexion. Ce rapport a fait 60 préconisations ; il s'agit d'une écriture et d'une appropriation d'un récit commun et citoyen en faisant preuve de pédagogie.

Le Conseil de développement lutte contre la pollution a travaillé sur la notion de bien être, : environnement et mobilité. Il s'agit donc bien d'enjeux territoriaux et de citoyens.

Les remarques du public (ont porté sur l'enjeu lié à la propriété des réseaux, au cœur de la transition énergétique. Le caractère local est indispensable pour permettre l'injection massive des ENR sur le long terme, comme dans le modèle nordique.

Le contrôle citoyen a été ciblé comme un facteur clé de réussite dans cette phase de transition qui va exiger des transformations notamment de relation de confiance et d'acceptabilité sociale. Dans le cadre des réseaux de chaleur, l'instauration de comités de citoyens permettra un contrôle sur les acteurs locaux ?

La maîtrise des systèmes d'information a aussi été ciblée comme un facteur clé de réussite.

**Une discussion a porté sur le modèle de réhabilitation thermique du quartier du Wihrel.**

EnerD2 a été cofondée en 2015 par les SEM réseau GDS et la SERS (Société d'aménagement et

d'équipement de la région de Strasbourg qui est une société d'aménagement, sous forme de SEM agissant sur le territoire de l'EMS avec l'appui de la CDC qui participe à hauteur de 30% du capital de la société. La vocation de cette société, unique en France de par sa structure et son action focalisée sur un territoire est d'accompagner les collectivités, bailleurs sociaux, grandes copropriétés et propriétaires de bâtiments tertiaires dans la réhabilitation thermique et énergétique de leur patrimoine et dans la mise en œuvre de Contrats de Performance Energétique.

EnerD2 est mandataire d'un groupement d'entreprises constitué dans une logique multi-partenariale, qui propose une solution globale innovante, à forte valeur ajoutée, tant sur le plan de l'efficacité énergétique que sur celui de l'aménagement paysager et urbain du quartier, avec une forte focalisation sur la sensibilisation des locataires et sur leur écoute tout au long des travaux.